



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

AGRICULTURE SOUS **PRESSION**

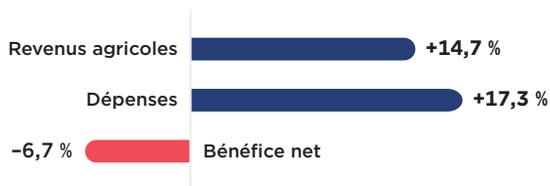


AGRICULTURE SOUS PRESSION

L'horizon s'assombrit pour un nombre grandissant de fermes québécoises. À un point tel que le visage de nos campagnes, dynamique et vigoureux malgré la crise sanitaire 2020-2022, pourrait être méconnaissable d'ici quelques mois à peine si rien n'est fait. Il y a urgence d'agir.

VENDRE PLUS POUR RECEVOIR MOINS

Les revenus agricoles ont connu une bonne croissance en 2022 grâce à une conjoncture de prix généralement élevés. La hausse fulgurante des dépenses, dans un contexte caractérisé par la guerre en Ukraine, qui a exacerbé les augmentations de coûts des intrants, dont notamment le carburant, les engrais et l'alimentation animale, a toutefois entraîné une chute importante du bénéfice net.



Les signaux se sont pourtant multipliés pendant la crise sanitaire. Aux États-Unis, en plus de l'aide générale aux entreprises, plus de 22,6 G\$ ont été annoncés pour soutenir les fermes en difficulté. Chez nous, malgré les plaidoyers et les avertissements répétés du milieu, les gouvernements québécois et canadiens n'ont pas réagi face à cette pression montante même si **l'augmentation du coût des intrants de production a été près de trois fois supérieure à l'inflation entre janvier 2020 et septembre 2022.**



QUAND LE REMÈDE EST PIRE QUE LE MAL

La hausse importante et rapide des taux d'intérêt depuis janvier 2022 a empiré de beaucoup la situation d'un nombre grandissant de fermes et continuera de plomber leur rentabilité au cours des prochains mois. **Rappelons que 8 \$ d'actifs sont nécessaires pour chaque dollar de recettes en agriculture, un ratio fortement supérieur aux autres secteurs économiques.** Cela explique, en grande partie, l'ampleur des investissements requis, le niveau élevé de la dette agricole qui en résulte (25 G\$ au Québec en 2021; environ 27 G\$ en 2022) et, conséquemment, l'impact très important de chaque fluctuation des taux d'intérêt sur la pérennité des fermes de la province.

De plus en plus d'entreprises seront fortement impactées par les décisions de la Banque du Canada, **près de la moitié des prêts agricoles faisant l'objet d'un renouvellement de leur taux à brève échéance.** L'appel à l'aide exprimé par des centaines de fermes jusqu'à maintenant pourrait donc rapidement se transformer en un cri d'alarme retentissant.

S'ENDETTER POUR NOURRIR LE MONDE

Les jeunes de la relève risquent d'être parmi les plus affectés par cette flambée des taux, en raison de leur endettement plus élevé. À témoin, deux entreprises en démarrage (0-5 ans) sur dix devront renouveler entre 80 % et 100 % de leur dette dans la prochaine année.

QU'EN DISENT LES PRODUCTRICES ET LES PRODUCTEURS?

Près de 4 000 productrices et producteurs sondés en mars dernier ont d'ailleurs confirmé les constats exprimés jusqu'à maintenant.

En effet, deux entreprises agricoles sur dix rapportent déjà une mauvaise ou très mauvaise santé financière (0-5 ans: près de trois sur dix) et **près de cinq fermes sur dix anticipent une détérioration de leur situation au cours des douze prochains mois.**

Mauvaise ou très mauvaise santé financière
 19%

Détérioration de leur situation au cours des douze prochains mois
 46%

Parmi les principaux obstacles à la rentabilité, environ six entreprises sur dix identifient la hausse du prix des carburants et l'augmentation des taux d'intérêt, alors que cinq fermes sur dix se réfèrent à l'augmentation du prix des engrais et des coûts de l'alimentation animale.

Hausse du prix des carburants
 64%

Augmentation des taux d'intérêt
 56%

Augmentation du prix des engrais
 51%

Augmentation des coûts de l'alimentation animale
 51%

À l'heure actuelle, trois entreprises sur dix ne génèrent pas assez d'argent pour couvrir leurs obligations financières (0-5 ans: une ferme sur deux) et trois autres fermes sur dix se retrouveront avec un solde négatif en raison de la hausse des taux d'intérêt (environ quatre entreprises sur dix devront renouveler leurs emprunts en 2023 et considèrent que la hausse des taux d'intérêt pourrait les empêcher de s'acquitter de leurs obligations financières).

Ne couvrent pas leurs obligations financières
 34%

Se retrouveront avec un solde négatif en raison de la hausse des taux d'intérêt
 34%

Devront renouveler leurs emprunts en 2023
 38%

Considèrent que la hausse des taux d'intérêt pourrait les empêcher de rencontrer leurs obligations financières
 41%

En cours d'année, plus de six fermes sur dix entendent diminuer ou reporter leurs investissements alors que plus d'une sur dix réduira la taille de son entreprise. Pire encore, **une ferme sur dix prévoit fermer définitivement ses portes au cours des douze prochains mois** (deux sur dix dans le secteur bovin).

Entendent diminuer ou reporter leurs investissements
 65%

Réduiront la taille de leur entreprise
 14%

Fermeront leurs portes au cours des douze prochains mois
 11%

IL N'EST PAS TROP TARD, MAIS L'URGENCE D'AGIR EST LÀ

L'UPA a profité des consultations budgétaires pour rappeler la situation critique de certaines de fermes et de milliers d'autres à venir.

Les gouvernements ont malheureusement fermé les yeux sur le sombre tableau décrit précédemment, auquel il faut ajouter un resserrement tous azimuts de la réglementation agroenvironnementale, malgré les nombreux progrès accomplis ces dernières décennies.

Le projet d'omnibus réglementaire modifiant 24 règlements, dont le *Règlement sur les exploitations agricoles* et le *Code de gestion des pesticides*, est mal venu dans le contexte actuel. Nos campagnes pourraient très bientôt en payer le prix, si rien n'est fait rapidement pour relâcher la pression.

L'agriculture, plus particulièrement les entreprises en démarrage et les fermes d'élevage dans les régions éloignées (coûts d'alimentation élevés), est plus impactée que d'autres secteurs par le contexte économique défavorable.

Plusieurs solutions sont à portée de main

- Pour les entreprises agricoles en grande difficulté financière (taux d'endettement élevé et excédent monétaire négatif):
 - Mettre en place une mesure de type compte d'urgence avec une portion non remboursable et reporter l'échéancier des entreprises agricoles en grande difficulté qui y ont eu accès;
 - À défaut, instaurer un programme d'aide financière administré par La Financière agricole du Québec (FADQ) sur dépôt d'un plan de restructuration viable permettant, notamment, une recapitalisation du fonds de roulement, sans nécessiter la réalisation de nouveaux investissements.
- Bonifier le programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt de la FADQ (à toute la relève):
 - en abaissant les seuils d'intervention à 100 % de la portion d'intérêt excédant 3 %;
 - en augmentant le montant de financement admissible à la protection à 1 M\$;
 - en augmentant la durée de la protection à 10 ans.
- Bonifier le programme Agri-Québec pour les entreprises agricoles situées dans les régions périphériques;
- Actualiser la rémunération de l'exploitant au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles;
- Mettre en place des mesures afin de s'assurer que le prix du diesel coloré payé par les entreprises agricoles soit inférieur au prix du diesel clair afin de refléter l'écart de taxes entre ces deux catégories de diesel.

Les constats et solutions privilégiées
sont disponibles à l'adresse

www.upa.qc.ca/agriculture-sous-pression



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles